

« Le travail de l'abbé Joseph André m'a toujours influencée, car il insistait sur le fait qu'il s'agissait d'une œuvre collective : en coopération, nous pouvons réaliser ce qui semble impossible. » - Mme Ingrid Landes, en l'église Saint-Jean-Baptiste, le dimanche 3 août 2014.



entre Jean & Loup

Communauté paroissiale
Saint Jean-Baptiste & Saint LOUP
n° 296

septembre 2014



BEAU DEVOIR DE MEMOIRE

Le 3 août à Namur, alors qu'était commémoré le centenaire du début de la guerre '14-18, un bel hommage a été rendu à la mémoire de l'abbé Joseph André - qui fut vicaire en cette paroisse - et de ses compatriotes pour avoir sauvé de nombreux enfants juifs durant la guerre '40-45. L'initiative en revenait à Mme Ingrid Landes, citoyenne américaine dont le père Friedrich Landes fut un de ces enfants.

Lors de notre messe dominicale, l'abbé René Dardenne a évoqué la personnalité de l'abbé André qui a inspiré à Eric-Emmanuel Schmitt son livre « L'enfant de Noé ».

Mme Landes a, elle, expliqué être venue à Namur avec deux de ses enfants pour aider son père - décédé en 2013 - « à achever ce qu'il voulait faire : exprimer la gratitude de toute notre famille pour le travail du réseau de l'abbé André et pour tout ce que les gens ont, à travers l'Europe, risqué pour sauver du délire hitlérien les Juifs, les handicapés, les tziganes, les homosexuels et tant d'autres. ».

Elle-même militante contre la prolifération des armes nucléaires, pour la non-violence et la paix, Mme Landes a encore déclaré : « la guerre brise impunément les familles (et) les gens qui en bombardent d'autres et détruisent les maisons de ces derniers ne pensent guère, en général, à aider ceux qui survivent à leurs opérations.. ».

Ayant évoqué les victimes des violences de l'Etat d'Israël et de Palestiniens, Mme Landes a ajouté : « le travail à faire semble donc insurmontable. Mais en ce lieu de paix et d'action, nous nous appuyons sur les épaules solides de l'abbé André et des membres de son réseau : ils nous rappellent à tous que, malgré les violences, la bonté est quelque chose d'inné dans les gens. ».

En suscitant beaucoup d'émotion dans l'assistance, Mme Landes a aussi interprété un chant adapté du prophète Isaïe : « Partagez votre pain avec ceux qui ont faim. Accueillez chez vous les pauvres et les exclus. Alors, la guérison sans retard fleurira » et un autre inspiré du poète palestinien Mahmoud Darwich : « J'ai un million de rossignols sur les branches chantant Liberté, liberté, liberté. ».

De nombreux Namurois et autres personnes, dont des membres de la communauté juive, ont tenu à assister au dépôt de fleurs qui a eu lieu ensuite à la place de l'Ange, là où se trouvait auparavant la maison paroissiale qui servit de foyer à l'abbé André, à quelques dizaines de mètres de l'ancien hôtel d'Harscamp occupé par les Nazis, comme l'a expliqué notre ancien curé, l'abbé Paul Malherbe. Une amicale rencontre a permis de partager des témoignages directs ou indirects concernant les courageuses actions du réseau de l'abbé André, documents écrits et photos à l'appui.

Mme Landes et ses enfants ont aussi été sur la tombe de l'abbé André et à Fosses-la-Ville où deux témoins leur ont expliqué comment Friedrich Landes et ses parents avaient été hébergés par les sœurs et frère Drapier, ce qui fut un des plus émouvants moments de ce devoir de mémoire réalisé en Suède, Allemagne, Belgique et France.

PROCHAIN DEPART DU PERE MICHEL HERMANS

Ayant appris avec beaucoup de regrets que le Père Michel Hermans, s.j., ne poursuivrait pas le service d'administrateur de notre paroisse, qu'il a rempli depuis septembre 2012, le Conseil de celle-ci a écrit, fin juillet, à Mgr Vancottem, évêque de Namur, qu'il souhaitait pouvoir le rencontrer rapidement pour envisager avec lui l'avenir de notre communauté.

Signée par Françoise Leleu, coordinatrice du Conseil paroissial, cette lettre se poursuivait comme suit :

« Comme vous le savez, l'annonce du remplacement par Michel Hermans de notre ancien curé, l'abbé Paul Malherbe, avait été très bien accueillie il y a deux ans. De plus, en prenant en compte les avis émis par les membres des précédents conseils paroissiaux et de nombreux autres paroissiens, nous tenons à dire combien nous avons apprécié le service que Michel Hermans a rendu à notre paroisse, tout en ayant à remplir d'autres tâches tant à Namur qu'à Paris.

« Comme les autres paroissiens, nous avons été heureux de voir Michel Hermans s'inscrire dans la ligne et l'esprit de la charte - que notre paroisse a adoptée en 2008 - en ayant une très grande attention à l'égard de l'abbé Malherbe, du regretté abbé Pierre Dahin et de l'abbé René Dardenne, ainsi que vis-à-vis des divers conseils, groupes, équipes et personnes qui contribuent à la vie de notre communauté. Ont aussi été appréciées les collaborations que Michel Hermans a sollicitées et obtenues de la part de ses confrères Etienne de Ghellinck, Daniel Sonveaux, Marcel Rémon et Guy Van Hoomissen.

A Michel Hermans vont donc tous nos plus vifs remerciements pour avoir été bien plus qu'un administrateur, selon ce terme officiel qui n'a jamais été retenu ni par lui, ni par les paroissiens. A ces remerciements s'adressent ceux à exprimer à ses confrères. Aussi aurions-nous évidemment préféré, Monseigneur, nous adresser à vous et au Père provincial des Jésuites pour demander que Michel Hermans puisse continuer à faire route avec notre paroisse.

Tout en regrettant très vivement qu'il ne puisse en être ainsi et dans la perspective d'une prochaine nomination, nous voulons vous dire que notre communauté paroissiale souhaite ardemment pouvoir poursuivre son cheminement à la lumière de l'Évangile et sur base de sa charte. C'est pourquoi nous nous permettons de vous remettre une copie de celle-ci, comme nous l'avions déjà fait en 2012. En effet, ce document rejoint tout ce que notre communauté s'est efforcée de vivre sans discontinuer depuis des décennies, spécialement depuis le concile Vatican II et aussi durant ces deux dernières années, en étroite collaboration avec les prêtres qui ont cheminé avec notre paroisse.

SUITE AU VERSO...

SUITE DU RECTO...

« Pour les membres de notre paroisse, cette charte est aussi en lien avec le souffle que les appels répétés du pape François apportent à notre Eglise.

« Nous tenons à vous exprimer également notre souhait de poursuivre nos démarches et présence chrétiennes au centre de Namur avec un pasteur qui nous accompagnera en partageant ce que nous proclamons ainsi régulièrement lors de nos célébrations : 'Nous nous engageons à faire de cette communauté que nous formons au cœur de notre ville, un lieu d'accueil, de fraternité et de partage, en solidarité avec les autres églises locales et les communautés qui œuvrent pour un monde plus juste et plus fraternel. '.

« Dans l'attente de suites que vous voudrez bien donner à la présente, nous vous prions de croire, Monseigneur, à l'expression de nos sentiments respectueux.

« Françoise Leleu, pour le Conseil paroissial 2014-2016 de St-Jean-Baptiste et St-Loup *route du Suary, 51, 5100 Wépion.
Courriel : entrejeanetloup@skynet.be

*Christian Bernard, Marc Broché, Annie Cassart, Françoise Leleu, Jean-Philippe Meuter, Jean-Paul Rijckaert, Marie-Catherine Tilquin, Myriam Weynants, membres élus, ainsi que André Bertrand, Jean-Paul Materne, Françoise Poncelet et Marie-Chantal Rihoux, membres cooptés.

Des copies de la lettre ont été adressées à Mgr Warin, évêque auxiliaire de Namur ; au R.P. Janin, père provincial des Jésuites, et à l'abbé Florence, vicaire épiscopal et doyen de Namur, ainsi qu'au Père Hermans et aux autres prêtres cités dans ce courrier.

En réponse à ce courrier, l'abbé Christian Florence, vicaire épiscopal et doyen de Namur, a rencontré, dès le 7 août et au nom de Mgr Vancottem, alors en vacances, les membres du Conseil Paroissial qui étaient libres à cette date.

L'abbé Florence leur a dit être très au courant de l'esprit d'ouverture de notre paroisse située au centre de Namur avec ses nombreux points d'accueil, liberté d'idées et de paroles, communauté capable pendant un certain temps de se gérer avec diverses équipes en place. Il a précisé avoir bien assimilé le contenu de la récente lettre et bien connaître notre charte paroissiale.

De leur côté, les membres du Conseil Paroissial ont rappelé que St-Jean était devenu pour beaucoup une paroisse d'adoption et une communauté. Ils ont évoqué les craintes de voir quelqu'un imposé sans concertation et sans tenir compte des besoins et attentes exprimés.

Lors de cette rencontre, à la fois sérieuse et amicale, et dans l'attente de décisions à prendre par le Conseil Episcopal, a été retenue, de part et d'autre, la capacité de notre communauté de se gérer par elle-même durant un certain temps, alors que le mandat du Père Hermans prendra fin le 31 octobre prochain.

70.000 EUROS A TROUVER...

Message de l'asbl « Escholle Dominicale pour les Pauvres »

Les locaux mis à la disposition de la Communauté Paroissiale St-Jean-Baptiste & St-Loup ont accueilli de tous temps, de mémoire de paroissiens et de bien d'autres, de nombreuses activités. Constituée en 2008, l'asbl « Escholle Dominicale pour les Pauvres » a repris ce service en se donnant pour objectif de rénover et d'entretenir ces locaux paroissiaux pour continuer de mettre à disposition des espaces de rencontres et d'accueil, et pour y créer des logements.

Le bénévolat assure, depuis toujours, la gestion de ces projets.

Des travaux importants ont été réalisés : rue Rupplémont, rénovation de trois salles de réunion, création de quatre logements, aménagement de locaux pour le Centre de Service Social et pour Li P'tite Buwèye, mise à disposition de locaux pour une Ecole de Devoirs et bien d'autres groupes ; depuis 1994, rue Notre-Dame, création de six logements dans l'ancien presbytère de la chapelle St-Materne.

Nous croyons à l'urgence des besoins dans le domaine du logement et nous constatons que des loyers raisonnables permettent une viabilité financière.

Aussi avons-nous saisi l'opportunité du « Plan d'ancrage communal » : financement public partiel, sous certaines conditions, pour la création de logements destinés à un public précarisé.

Le dossier a été introduit à la Ville pour la création de deux logements supplémentaires de trois et quatre chambres au 3^e étage, 16-18 rue Rupplémont. Notre projet a été retenu. Il a été présenté par la Ville à la Région Wallonne. Un accord de financement de 155.000 euros pour la rénovation, l'isolation de la toiture et la création de deux logements a été reçu le 30 mai 2014.

Or le budget total est de 325.000 euros. Nous n'avons pas de dettes. Nous disposons pour ces travaux de 100.000 euros en fonds propres (vente de Pitta Gyros qui jouxtait l'église St-Jean.). Comme la participation de l'asbl devra être de 170.000 euros, il nous faut donc trouver 70.000 euros.

Pour cela, nous espérons renouveler le pari réussi en 1992 pour la rénovation du Logis St-Materne et, déjà en 1988, pour le projet d'« Une Autre Maison » également porté par la paroisse : **Faire appel à des prêts sans intérêt remboursables au terme de 3 ou 5 ans, en utilisant pour le remboursement les revenus locatifs des logements actuels et des deux logements nouveaux.**

Cela nous éviterait de demander un prêt bancaire de 70.000 euros, dont les intérêts seraient de 15.000 euros, somme que nous préférierions affecter à des réalisations sociales.

Nous proposerons prochainement un dossier plus complet et déjà nous sommes à l'écoute des remarques et suggestions que vous souhaiteriez nous adresser : rue Rupplémont, 20, à 5000 Namur ou par courriel à escholledespauvres@skynet.be ou mc.seinlet@gmail.com

Le Conseil d'Administration de l'Escholle des Pauvres - M-CI.
Seinlet, présidente

EXPEDITION DE CETTE FEUILLE COMME E-MAIL

La livraison de cette feuille paroissiale est désormais faite au départ de l'adresse entrejeanetloup@gmail.com

Merci d'y signaler tout changement d'adresse ou les adresses de nouveaux destinataires.